

N/REF : 7/11/2025 11H51 C:010937 I:17541

V/Appel du Vendredi 07/11/2025 a 11H51

DARATTE CATHERINE

**28 D RUE DE L ILE DE GROIX
35520 MELESSE**

IMMEUBLE : 28 GROIX
28 D RUE DE L ILE DE GROIX
35520 MELESSE

Rennes, le

14 Novembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 28D RUE DE L'ILE DE GROIX - MME DARATTE
APT A04 - RDC

MOTIF : DÉBOUCHAGE WC

Donneur d'ordre : Mme C DARATTE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 07/11
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DEBOUCHAGE RESEAUX EAUX USEES
CONTROLE : BON ECOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : REGLEMENT PAR CHEQUE N°6997792 CA
LE LCOMPTER Email envoyé le 07/11/25 a 16H16 Mme C DARATTE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Ffait Déb.H.Pression	<=0h50 sans déplac.	1	127,28
				127,28
		TOTAL H.T.		127,28
		T.V.A. a 10,00%		12,72
		TOTAL T.T.C.En EURO		140,00

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Août 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.